

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :
Du Samedi 14 novembre à 19h au Lundi 16 novembre à 14h30 : Pharmacie de Michelena à Courpière : Tél. : 04. 73. 53. 05. 81.

PERMANENCES INFIRMIERES :
Le samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre : Cabinet Infirmer
Tél. : 04. 73. 53. 15. 82.

AMBULANCES : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23.

VETERINAIRE
Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS/REMORQUEURS
Garage FAYET SAUZEDE SARL,
04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS : CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23
JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :
POMPIERS ☎ : 18
GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Ouverture au public : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :
Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mer, et vend 14h-18h et samedi 10h-12h.

RAM : Atelier d'éveil : lundi de 9h à 11h,
mardi de 14h30 à 16h30, 1 jeudi sur 2 de 9h à
11h. Permanences : Lundi de 14h à 16h, mardi
de 9h à 11h, vendredi de 9h à 11h.
Tél. : 04. 73. 53. 23. 68.

MISSION LOCALE :
Géraldine ALLION. Tous les lundis, toute la
journée (bureau n°6). ☎ 04 73 80 49 69.
MSA : 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 9h
à 12h, 17 avenue de la gare. Tél. : 04.73.43.75 83

ASSISTANTES SOCIALES :
Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois de 9h à
11h30 et les mardis matins de 9 h à 11h30 aux
locaux sociaux 04.73.51.22.94.
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons
sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er
vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème
vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.
Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-
vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à
12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois
de 13 h 30 à 16 h. -04.73.80.01.19 (Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le
jeudi de 13h30 à 16 h 30. Tél. : 04.73.51.03.34.
(Locaux sociaux)

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de
14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque
mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux
sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

CONSEILLER GENERAL
André WILS. Permanences tous les mardis de
9 h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 42/2009 Semaine du 12 novembre 2009 au 19 novembre 2009

● ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN



Porte de Brandebourg à Berlin.
Photo souvenir d'un Courpiérois en 1973.

Message de Monsieur Jean-Noël SERIN, Maire, à Madame Ursula KNOLL, Maire, de Ruppertsberg.

A l'heure où vous commémorez dans la joie la réunification de l'Allemagne, je voulais vous dire que vos amis de Courpière sont unis dans la pensée avec vous et vous expriment leurs sincères sentiments. Que notre jumelage soit une référence pour la paix dans le monde.

● FESTIVITES A COURPIERE

● THE DANSANT

Animé par le groupe « AMBIANCE »

Jeudi 12 novembre de 14h à 19h
Espace Couzon-Coubertin

Nouveau !
1 boisson offerte

« Ambiance » est une petite formation musicale Cantalienne. Le groupe « Ambiance » anime toutes sortes d'événements depuis de nombreuses années. Leur répertoire est constitué de grands succès indémodables français et internationaux des années 60', 70', 80', quelques-uns plus récents et plus anciens pour les amateurs de musette....

Tarif : 9,50 €

Tarif réduit : 6 € (réservé aux maisons de retraite)

Billetterie sur place

Ambiance, Buvette et pâtisseries, assurées par Les Copains d'Abord

● FOIRE SAINT MARTIN - MARDI 17 NOVEMBRE 2009

Importante foire agricole avec présence d'animaux

Stationnement interdit le mardi 17 novembre 2009 de 5h00 à 15h00

Place de la Libération
Boulevard Gambetta
Rue du 14 Juillet
Place Cité Administrative

Boulevard Vercingétorix
Place de la Victoire
Avenue de la Gare

Circulation interdite le mardi 17 novembre 2009, dans la zone de foire à partir de 8h30.
A l'occasion de la Foire, la Mairie sera fermée la matinée du mardi 17 novembre 2009

● ATELIER DE « CREATION DE DECORATIONS DE NOEL »

Réservé aux enfants de 6 à 11 ans.

Mercredi 2 décembre 2009 de 10h00 à 12h00
Bibliothèque municipale

Sur inscription avec participation. Places limitées



Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous et le samedi matin de 10h à 12h. Entrée mairie du côté de la Poste, 1er étage.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Vendredi matin
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON-DELAVALT (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relation associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Sylvie BLOT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHON, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE :
sur rendez-vous.

de l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Brigitte GARDETTE, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, CCAS, ADMINISTRATION GENERALE
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● BIBLIOTHEQUE

Réouverture tous les samedis de 10h00 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille de :
- Augusto DE ALMEIDA décédé le 23 octobre 2009.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jeudi 12 novembre :

- Visite d'entreprises avec le Président de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.

Vendredi 13 novembre :

- Réunion avec l'Équipement pour aménagement Avenue de Thiers.

Samedi 14 novembre :

- Fête de la Sainte-Genève avec la Gendarmerie - 15h30 à CHATELDON
20h00 à la salle Jean Couzon.

Lundi 16 novembre :

- Réunion de travail sur le PLU avec les services de l'État.

- Remise de matériel à l'Union Sportive Courpiéroise.

Mardi 17 novembre :

- Foire de la Saint-Martin - Tripes avec le personnel, les fournisseurs.

- A la Communauté de Communes du Pays de Courpière, étude projet Lac d'Aubusson.

Mercredi 18 novembre :

- Début enquête PPRI.

● AVIS AUX USAGERS

Suite à un dysfonctionnement, certains usagers ont reçu deux factures d'eau, la seconde ne leur appartenant pas. Nous vous remercions de retourner cette facture en Mairie afin que nous la fassions parvenir à son destinataire. Avec nos excuses pour ce désagrément.

● PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES- INONDATION- SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COURPIERE POUR LES RISQUES LIES AU BASSIN DE LA DORE ET DU COUZON

Enquête publique du 18 novembre au 18 décembre 2009

Suivant l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2009, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles –Inondation– sur le territoire de la commune de COURPIERE pour les risques liés au bassin de la DORE et du COUZON.

Le dossier correspondant sera déposé pendant une durée d'un mois, du 18 novembre au 18 décembre 2009 en mairie de Courpière.

Toute personne pourra en prendre connaissance les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h.

Pendant le délai d'enquête, les observations éventuelles sur le projet pourront être consignées directement sur les registres d'enquête prévus à cet effet ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Courpière, qui devra les annexer au registre.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Pierre DRUMAIN, se tiendra à la disposition du public à la mairie de Courpière les jours et heures suivants :

- Le mercredi 18 novembre de 14h à 17h
- Le mardi 1er décembre de 9h à 12h
- Le vendredi 18 décembre de 14h à 17h.

Dans un délai maximum d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête, soit au plus tard le 18 janvier 2010, le commissaire enquêteur transmettra l'ensemble du dossier, y compris les registres d'enquête ainsi que son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme.

Toute personne pourra avoir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur ce projet en adressant une demande à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture - Service Sécurité Risques, Bureau de la Prévention des Risques, 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 ou à la Préfecture du Puy-de-Dôme. **Une copie des conclusions sera déposée en mairie de Courpière et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.**

● E.R.D.F : COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

E.R.D.F. réalise actuellement des travaux sur la commune de Courpière qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité : **le mercredi 18 novembre 2009 de 12h à 13h30, aux endroits suivants : 20 rue Champêtre, 9 au 19,22, 23 av. Maréchal Foch, La Barge, Les Suchères, Marsaloux, Paillat, Rif Buisson et Saint Jean du Barry.**

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

Du 3 novembre au 2 décembre 2009 :

Création artisanale de bijoux par Isabelle PEONE : « Son plaisir de les créer, votre plaisir de les porter ».

Office de Tourisme du Pays de Courpière - Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Le samedi matin : 9h00 à 12h00. *Renseignements au 04. 73. 51. 20. 27.*

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

L'Office de Tourisme du Pays de Courpière invite tous les commerçants souhaitant participer au **salon du mariage les 22, 23 et 24 janvier 2010 à POLYDOME à Clermont-Ferrand**, à se présenter dans nos locaux aux horaires d'ouverture.

Dans un souci de coordination de l'ensemble des prestataires nous vous demandons de bien vouloir **nous faire connaître votre décision au plus tard le 30 novembre 2009.**

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

● LA SORCELLERIE EN AUVERGNE - MYTHES ET CROYANCES

Par Hugues BERTON, président du SEREST
Mardi 17 novembre à 20h30 au cinéma REX

La conférence proposée par Hugues BERTON, président de la Société d'Etudes et de Recherches des Survivances Traditionnelles, va présenter, à l'invitation d'A.C.P., un panorama de la sorcellerie et des croyances populaires en Auvergne.

Entrée : 4 € (gratuité pour les scolaires et étudiants)

N.B.— A.C.P. présente ses excuses pour les mauvaises conditions d'audition lors de la soirée d'octobre.

Hugues BERTON disposera d'un micro.

● RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

L'atelier d'éveil du jeudi 19 novembre est reporté au jeudi 26 novembre 2009.

Rappels : histoires racontées par Doudoune le lundi 16 novembre au matin, séance de motricité à l'Espace Couzon-Coubertin le lundi 30 novembre de 10h00 à 11h00, manifestations à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles du 18 au 21 novembre à l'Espace Couzon-Coubertin, goûter de Noël le mardi 15 décembre. Pour tout renseignement, contactez le RAM au 04. 73. 53. 23. 68.

La responsable du RAM, Nathalie LAMELAS

● ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION (AIA)

Activités forme et musculation

En raison des congés payés d'Abdel, **le cours de renforcement musculaire du jeudi 12 novembre est annulé.** La salle de musculation sera ouverte jeudi 12 novembre de 17h à 20h et le vendredi 13 novembre de 16h à 20h par les bénévoles de l'association à l'attention des initiés.

En raison de la journée nationale des Assistantes Maternelles, organisée par les assistantes maternelles du Pays de Courpière et l'AIA : **le cours de renforcement musculaire du jeudi 19 novembre est reporté au vendredi 20 novembre à 19h à la salle Jean Couzon.**

Du 18 au 21 novembre, Espace Couzon-Coubertin, les assistantes maternelles du Pays de Courpière et l'AIA vous invitent à venir les rencontrer à l'occasion de **la Journée Nationale des Assistantes Maternelles.**

Du 18 au 21 : expositions (mercredi de 15h à 18h, jeudi et vendredi de 16h à 18h et samedi de 14h30 à 18h) ☞ Le matériel de puériculture d'autrefois, être assistante maternelle hier et aujourd'hui, une journée chez « nounou ». **Mercredi 18 novembre : spectacle jeune public** « Gaston, dans la forêt » sur inscription, réservé aux enfants du CLSH et chez les assistantes maternelles. **Jeudi 19 novembre : sensibilisation aux risques d'accidents de la vie courante** ☞ Ateliers pédagogiques à partir de 10h à la salle Jean Couzon : la Maison des Grands, la Maison Tourisk et prudents contre les risques, conférence à 20h. **Vendredi 21 novembre : après-midi « récré »** ☞ A partir de 14h30 avec l'association « Les Copains d'Abord ». Renseignements au 04. 73. 51. 26. 77. (AIA) ou 04. 73. 53. 23. 68. (RAM)

● RESTOS DU CŒUR DE COURPIERE

La campagne d'hiver 2009-2010 se déroulera au nouveau local de l'Avenue de la gare (vers la gare) les mardis et vendredis de 15h à 17h. **Elle débutera mardi 1er décembre 2009.**

L'inscription des bénéficiaires aura lieu au local le mardi 24 novembre et le vendredi 27 novembre, de 15h à 17h. Les bénéficiaires devront se munir des pièces attestant leur situation familiale (avec les certificats de scolarité des enfants) et financière.

Pour tous renseignements s'adresser au 04. 73. 53. 18. 15. ou 04. 73. 53. 05. 46. aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus.

A. RAGUIN

Infos Associatives

● FNACA COMITE CANTONAL

Cérémonies du 11 novembre

Les adhérents sont invités à participer à la cérémonie du 11 novembre :

Dimanche 15 novembre : Sermentizon 10h et Augerolles 11h30.

M. BOREL

● LES MOTS BLEUS

Vendredi 13 novembre : réunion repère de « Lâ-bas si j'y suis » au café

Chez Zicco, avenue de la gare à Courpière : « L'économie solidaire » avec Christophe Goby, rédacteur à la revue Silence.

Vendredi 20 novembre à 18h30 aux Mots Bleus,

4, rue du 14 Juillet à Courpière : vernissage de l'exposition de X Pin au Tube : peinture figurative magique, exposition proposée du 20 novembre au 31 décembre.

Le même jour de 18h45 à 20h30 : initiation aux bases du dessin à la librairie Les Mots Bleus avec Nellie d'AGOSTINO. Prix libre.

● ARPEIC

L'Association des Représentants de Parents d'Élèves Indépendants de Courpière organise sa bourse aux jouets **le samedi 14 novembre de 10h à 18h (à partir de 7h30 pour les exposants) à la salle d'animation de Courpière.**

Possibilité de se restaurer sur place grâce à la buvette qui proposera sandwiches, gâteaux, boissons et bonbons. *Le tarif de l'emplacement est fixé à un euro le mètre.*

Pour tout renseignement : arpeic@orange.fr ou 06.30.95.68.73. Venez nombreux !

La présidente

● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles vous attend nombreux le

Mardi 17 novembre 2009 à la Salle Jean Couzon (nouvelle adresse pour cette date), de 16h30 à 19h00

● LES AINES DE LA DORE

Dimanche 22 novembre à 15h00
Salle Jean Couzon

Grand Thé Dansant avec Roland SAUZADE (7 musiciens). Entrée : 7 € - Buvette - Pâtisserie

Le président, M. PASQUET

● SECOURS CATHOLIQUE

Comme chaque année, nous collectons les JOUETS en parfait état, à l'approche des fêtes de Noël.

Pour les déposer, se présenter le **vendredi 27 novembre 2009 de 14h à 18h** ou le **samedi 28 novembre 2009 de 9h à 18h**, à notre local, 14 boulevard Gambetta à Courpière. D'avance merci.

Y. ROUX et A.M. PERRIN

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 16 novembre au 20 novembre 2009

Lundi : Potage de légumes, rôti de porc, yaourt nature, fruit.

Mardi : Salade d'endives aux pommes, diot de Savoie, crozets au sarrasin, fromage blanc, cake aux fruits bio.

Jedi : Salade de gésiers, saucisse de volaille, petits pois à la française, Savaron, tarte au flan.

Vendredi : Mortadelle pistachée, dos de colin au beurre blanc, brocolis, Cantal, fruit.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 14 novembre :
18h : Néronde

Dimanche 15 novembre :
9h : Cunlhat
10h30 : Courpière
10h30 : Vodable-Ville
- 60 ans
Sacerdoce Père Raymond
SEGUIN

● BAR DU SQUARE

Le Bar du Square 63120 COURPIERE
organise un concours de belote

Dimanche 15 novembre

Inscriptions à partir de 14h00

8 € / équipe

Tombolat et nombreux lots aux participants.
Possibilité de repas sur place après le concours
Renseignements et réservations au :
04. 73. 94. 24. 65. ou 06. 61. 25. 51. 17.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** centre Courpière, local commercial angle 2 grandes vitrines. 35 m². Possibilité extension. 250€. Tél. : 04. 43. 14. 60. 40.

- **A louer** T2 près du Parc Lasdonnas. Bon état. 04.73.53.79.33 ou 06.

- **A louer** beau F3 à Courpière centre, bien placé, refait à neuf, chauffage central gaz, très lumineux, plancher de bois neuf, 1er étage, libre de suite, loyer 400 €
Tél. : 04. 43. 14. 60. 40.

- **A louer** T3, 2ème étage, 55 m² environ, grand garage, chauffage gaz de ville. 240 € + 20 € charges.
06.76.67.73.22

- **A louer** maison de bourg 83 m², cuisine, salon, 3 chambres, salle d'eau, 2 wc, chauff fuel, bien isolée.
04.73.53.55.90 (HR)

- **A louer** confortable F3, centre ville, isolation double vitrage, libre de suite. 360 € 06.72.10.44.12 ou 04.73.51.26.38 (HB).

- **A louer** à Courpière, 34 avenue de Thiers, appartement T1 bis, 31,70 m², 249,26 € charges comprises, rez-de-chaussée, fonctionnel et économique, pas de frais d'agence, OPHIS Agence de Thiers :
04. 73. 51. 14. 22.

- **A louer** F2 en bon état, libre de suite.
Tél : 04. 73. 70. 80. 53. (aux heures des repas).

● AMICALE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIERE

Dimanche 22 novembre 2009, de 9h à 17h, salle d'animation de Courpière
L'Amicale Philatélique et Cartophile de Courpière organise son **3ème Salon du Vieux Papier**, cartes postales, livres anciens et bandes dessinées. Venez trouver le beau livre ou la bande dessinée pour votre cadeau de Noël, pour petits et grands.
Thérèse CAILLET

● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

Planning du week-end du 14 et 15 novembre 2009

Séniors 1 (Championnat) : Dimanche 15 novembre : Varennes Saint-Pourçain - Courpière : match à 14h00

Séniors 2 Honneur Départemental (Championnat) : Dimanche 15 novembre : Montluçon HB - Courpière : match à 16h00

Filles Honneur (Championnat) : Samedi 14 novembre : Courpière - Massiac : match à 20h00

16 ans (Championnat) : Dimanche 15 novembre : Orcines - Courpière : match à 11h30

12 ans grand terrain : Samedi 14 novembre : Plateau à Courpière : début à 14h00

Résultats du week-end 7 et 8 novembre 2009

Excellence Régionale Masculine : Courpière 45 - 16 Issoire

Honneur Départemental Masculine : Courpière : 20 - 22 Vernines

Honneur Départemental Féminine : Riom 22 - 17 Courpière

16 ans bi-départemental : Courpière 10 - 27 Riom

14 ans coupe départementale : Courpière 5 - 26 Gannat



● FOYER LAIC SECTION JUDO

Quatre judokas Minimes de la section judo FLEPP Courpière ont participé à l'Open des volcans, c'est un tournoi inter-régional qui accueillait 250 judokas le dimanche 25 octobre. Chez les filles, en 2ème année minimes, en - 63 kg, Alison LEITAO se classe 3ème.

Chez les garçons, en 2ème année minimes, en - 60 kg, Sergen CIFTSUREN se classe 9ème, un bon résultat pour son tout premier tournoi.

En 1ère année minimes, Maximilien COUDRAY, en - 46 kg et Joachim PERONNE, en - 38 kg se classent respectivement 9ème et 5ème. Nos judokas étaient coachés par leur professeur Laurent MEDARD.

A cette occasion Cindy VIENNET, junior 2ème année, était de nouveau présente en tant qu'arbitre stagiaire départemental.

Quant à Etienne BUISSON, 1ère année cadet, en - 50 kg, il se classe 9ème au tournoi national de Limoges le samedi 24 octobre, un tournoi de haut niveau accueillant 620 judokas venus principalement des pôles judo de toute la France. A cette occasion, il remporte ses 10 premiers points pour l'obtention de sa ceinture noire.

Suite à ses tournois, Alison a retrouvé dimanche soir Etienne au stage de Bugeat (proche Limoges) où l'entraînement avait déjà débuté dimanche matin pour les cadets.

*Les responsables,
Véronique VARENNES et Patricia BUISSON*

● U. S. COURPIERE FOOTBALL

**Résultats du week-end
Samedi 7 novembre 2009 :**

Poussins (1) qualifiés en coupe

U13 : qualifié en coupe

U15 : USC 5 - Clermont-Ferrand 3

U17 : USC 5 - Vic-le-Comte 4

USC (2) 1 - Livradois 0 (but de Cyril Lebert)

Dimanche 8 novembre 2009 :

Palladuc 2 - USC (3) 2

USC (1) 4 - Ambert 1

**Prochain week-end
Samedi 14 novembre 2009 :**

Débutants - Stade Etienne Bonhomme

U13 : Vertaizon - USC

U15 : USC - Martres de Veyre, 14h30, stade

J. Gardette

U17 : USC - Martres de Veyre, 16h, stade

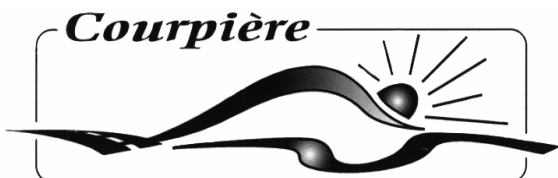
J. Gardette

Dimanche 15 novembre 2009 :

USC (3) - Lachaux, 15h, stade J. Gardette

Aulnat - USC (2)

Besse - USC (1)



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Adresse email : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n°42/2009

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES SEANCES DU 18 JUIN 2009 ET DU 25 SEPTEMBRE 2009

Vote : Pour à l'unanimité

II - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

1. Avenant n°3 à la convention de mandat entre la Commune de Courpière et l'OPHIS concernant la réhabilitation des immeubles rue de l'Antiquité.

III – AFFAIRES GENERALES

III/1 - ADHESION DE LA COMMUNE DE LACHAUX ET DU SYNDICAT MIXTE DU PARC DE L'AIZE A L'EPF-SMAF.

Vote : Pour à l'unanimité

IV – AFFAIRES FINANCIERES

IV/1 - DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL.

Vote : Pour : 20 Contre : 6

IV/2 - DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU.

Vote : Pour : 20 Contre : 6

IV/3 - DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT.

Vote : Pour : 20 Abstentions : 6

IV/4 – VALIDATION DES ECRITURES COMPTABLES D'ORDRE NON BUDGETAIRE POUR L'INTEGRATION DU BUDGET CINEMA DANS LE BUDGET PRINCIPAL.

Vote : Pour : 20 Contre : 6

IV/5 – RECTIFICATION DE LA DELIBERATION DU 10/03/2009 POUR LA GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE L'OPHIS POUR ACQUISITION – AMELIORATION D'UN LOGEMENT AVENUE DE LA GARE.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/6 – FIXATION DES TARIFS 2009/2010 DES ATELIERS DE LA BIBLIOTHEQUE.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des animations organisées par la bibliothèque municipale, des ateliers sont proposés aux enfants et aux adultes, nécessitant l'achat de divers matériaux.

1°) Le Conseil Municipal adopte les tarifs 2009/2010 des ateliers de la bibliothèque.

Vote : Pour : 20 Contre : 6

IV/7 – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

1°) Le Conseil Municipal institue une régie de recette pour encaisser les ventes des billets d'entrée aux animations de la bibliothèque et l'encaissement du remboursement des ouvrages perdus ou détériorés par les lecteurs.

Vote : Pour : 20 Contre : 6

IV/8 – DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG – AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS.

Considérant que le projet d'aménagement du centre bourg est estimé pour un coût total de 1 100 000 € H.T.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil général dans le cadre du FIC sur une durée de 3 ans, ainsi que de la Région Auvergne.

1°) Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil général dans le cadre du FIC ainsi que de la Région Auvergne,

Vote : Pour à l'unanimité

V – AFFAIRES DU PERSONNEL.

V/1 - CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR CHEF A TEMPS COMPLET pour un agent suite à la réussite à son examen professionnel.

Vote : Pour à l'unanimité

V/2 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET pour un agent qui sera nommé à l'ancienneté.

Vote : Pour à l'unanimité

VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX.

VI/1 - DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) – POUR INFORMATION.

VI/2 – PRIMES DE RAVALEMENT DE FACADE – IMMEUBLE SITUE AU 4 PLACE DE LA CITE ADMINISTRATIVE ET IMPASSE DE LASDONNAS.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/3 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE – IMMEUBLE SITUE 10 RUE ANTOINE GARDETTE

Vote : Pour à l'unanimité

VI/4 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE – IMMEUBLE SITUE A COURTESSERRE.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/5 – RETROCESSION DE LA PARCELLE BK N°615 A LA COMMUNE DE COURPIERE

Acquisition à titre gracieux la parcelle section BK n°159 pour une surface de 159 m², rue du Pan de Riol.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/6 – APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES. RISQUE D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COURPIERE POUR LES RISQUES LIES AU BASSIN DE LA DORE ET DU COUZON.

Le bassin de la Dore et du Couzon étant soumis, sur la commune de Courpière, à des risques d'inondation importants, menaçant la sécurité des personnes et des biens, Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme a prescrit, par arrêté du 31 décembre 2003, l'élaboration d'un Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi°).

A la suite de cette prescription, et sur le fondement des études techniques réalisées, une phase de concertation animée par les services de l'Etat s'est déroulée de 2007 à 2009. Elle s'est conclue par la

tendue, à l'invitation du Sous-préfet de Thiers, d'une réunion générale le 6 mars 2009, suivie d'une visite de terrain le 31 mars 2009 et deux ultimes rencontres en mairie le 19 mai et 17 juillet dernier.

Ces réunions, au cours desquelles la démarche d'élaboration du PPRi a été largement explicitée, ont permis notamment :

- de préciser les responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales en matière d'appréhension et de gestion du risque,
- de présenter et commenter les projets de documents composant le futur PPRi,
- d'échanger sur les cartes d'aléa, d'enjeux et de zonage ainsi que sur le projet de règlement.

Vu les articles R562-7 et R562-8 du Code de l'Environnement,

Vu l'avis défavorable de la commission d'urbanisme réunie le 12 octobre 2009 concernant le Plan de Prévention du Risque inondation,

Le Conseil Municipal vote CONTRE le Plan de Prévention du Risque inondation présenté **A L'UNANIMITE, considérant que :**

1°) : *« Le Conseil municipal ne conteste pas la qualité de l'étude technique mais les conséquences imposées par l'Etat ne prennent pas en compte la réalité économique, sociale et humaine locale. En effet, le passé industriel de Courpière a permis de maintenir une économie locale forte durant de nombreuses années via l'ancienne entreprise COUZON, et l'entreprise CTI. Ces deux entités étaient implantées à « Valette » et « Lagat ». Dans le PPRi ces sites sont localisés en zone d'aléas moyens et forts, soit R3 et O2i., ce qui a pour conséquence de vouer ces bâtiments à un avenir de friches industrielles. En tant qu'élus nous ne pouvons nous résoudre à un tel avenir pour ces sites qui ont porté l'histoire économique locale. Un certain nombre de repreneurs éventuels se sont faits connaître, avec à la clé la création d'emplois.*

D'autre part, après recherche de témoignages, il s'avère que depuis la destruction partielle de la prise d'eau du Moulin de Lagat en 1990, le niveau des eaux n'a jamais atteint (depuis le 15 mars 1988), la côte maximum de + 0,43 m de hauteur dans les ateliers. »

2°) **Demande** l'instauration d'une zone « R3i » pour ces deux sites, autorisant des travaux d'ajustement de ces bâtiments sans en augmenter leur emprise au sol.

VI/7 – VALIDATION DU MARCHE DE RESTAURATION 2009 DE LA COUVERTURE DU TRANSEPT SUD DE L'EGLISE SAINT-MARTIN DE COURPIERE

Considérant qu'une offre de prestations a fait l'objet d'une analyse par la commission d'appel d'offres qui donne le résultat suivant :

N°	Entreprise	Montant H.T. à l'ouverture des plis	Montant H.T. après vérification
1	EURL Roland TAILLANDIER	9 223.95 €	9 223.95 €

1°) **Le Conseil Municipal choisit** l'entreprise EURL Roland TAILLANDIER sur proposition de la commission d'appel d'offres.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/8 – VALIDATION DU MARCHE DE RESTAURATION 2009 DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT MARTIN DE COURPIERE.

Considérant que deux offres de prestations ont fait l'objet d'une analyse par la commission d'appel d'offres qui donne le résultat suivant :

N°	Entreprise	Montant H.T. à l'ouverture des plis	Montant H.T. après vérification
1	Jean LE BIDEAU	11 893.65 €	11 893.68 €
2	Mireille RIBEYRON	8 976.23 €	10 036.23 €

1°) **Le Conseil Municipal choisit** Jean LE BIDEAU présentant l'offre économiquement la plus avantageuse sur proposition de la commission d'appel d'offres du 11 juillet et 25 juillet 2008,

Vote : Pour à l'unanimité

VII – AFFAIRES SPORTIVES ET CULTURELLES.

VII/1 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TEAM DORE EVASION

1°) **Le Conseil Municipal accepte** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 350,00 €uros à l'Association TEAM DORE EVASION.

Vote : Pour à l'unanimité